

1. OBJECTIF DU PRIX

Les PLANCHES DE L'ICART est un prix d'interprétation pour un seul en scène "parlé" destiné à mettre en lumière les talents de demain.

2. ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit :

- avoir entre 18 et 28 ans au 18 février 2019
- être de nationalité française ou résider en France.

3. ORGANISATEURS

Les PLANCHES DE L'ICART est un prix organisé par les étudiants des MBA spécialisés en Ingénierie culturelle et management de l'ICART, en partenariat avec le théâtre Le Palace.

4. MODALITÉS

- Seul en scène "parlé" (théâtre, slam, stand up, etc) en français d'une durée maximum de 7 minutes.
- Seuls les accessoires de petit gabarit sont autorisés (animaux non autorisés).
- Costumes libres.

5. CANDIDATURES A COMPLÉTER SUR LE SITE INTERNET

Site internet lesplanchesdelicart.fr > rubrique Candidature

> Inscris-toi | <http://lesplanchesdelicart.fr/index.php/candidature/inscris-toi/>

Les pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Coordonnées (nom, prénom, mail, téléphone)
- Présentation du candidat (300 caractères max).
- Présentation du projet et de l'univers créatif du candidat (600 caractères max).
- Une vidéo disponible sur YouTube en format paysage, non répertoriée, de 3 minutes maximum (qui peut être un extrait d'une représentation passée ou une création originale). Les critères de sélection de la vidéo ne seront pas basés sur la qualité audio et vidéo, mais sur la créativité. La présentation doit être cohérente avec le travail présenté lors des auditions et de la finale.

Nous nous engageons à ne pas diffuser ou utiliser à des fins commerciales vos informations et votre image.

6. DÉROULEMENT DU PRIX

- Les candidatures sont acceptées jusqu'au 10 décembre à minuit.
- Après une première sélection, des auditions seront proposées à une trentaine de candidats à Paris.
- Nous retiendrons dix finalistes.
- Au cours de la soirée, du 18 février 2019 dans la grande salle du théâtre Le Palace, un jury composé de professionnels reconnus désignera le lauréat du Prix du Jury. Un Prix du Public sera également remis.

7. RÉCOMPENSES

Prix du Jury : dotation d'un montant de 1500 € et des cadeaux de la part de nos partenaires.

Prix du Public : cadeaux de la part de nos partenaires.

8. CALENDRIER

Lundi 10 décembre 2018 (à minuit) : clôture des candidatures.

Lundi 17 décembre 2018 : annonce des candidats sélectionnés.

Jeudi 17 et vendredi 18 janvier 2019 : Auditions au théâtre Le Palace.

Lundi 18 février 2019 : 2ème édition des PLANCHES DE L'ICART, prix d'interprétation pour un seul en scène "parlé", au théâtre Le Palace avec les 10 finalistes.

9. ORGANISATION – LOGISTIQUE

Une répétition générale est prévue le 18 février 2019, jour de la finale. Le nombre de tops son et lumière sera limité et défini par l'organisation pour garantir l'équité entre les participants. Les éventuels frais de transport et d'hébergement ne seront pas pris en charge par nos équipes.

10. RESPONSABILITÉS

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol, dégradations ou autres désagréments.

Nb : Le règlement peut être sujet à modifications sans préavis